

ASSOCIATION PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE CARCASSONNAISE

Halle aux Sports Nicole Abar
salle J. Delteil, Av. des Berges de l'Aude, Carcassonne
notre site internet <https://www.apnc-carcassonne.fr/>
la page Facebook : <https://www.facebook.com/apnc11>

Adresse Postale :

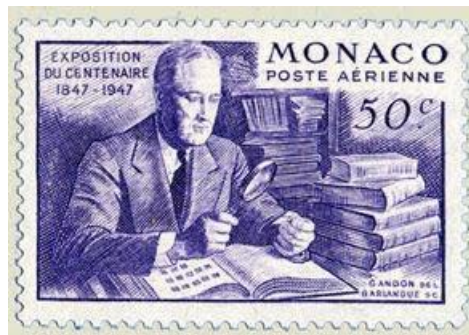
APNC, chez Mr Icher J.L., 18 Rue Fernandel, 11000 Carcassonne / jl.icher@club-internet.fr

Rédaction : G. Dupont, F. Grillot, J.L.Icher, P. Lacastaignerate, A. tarbouriech, G. Roquefort-Marquet, J. Sarraméa

Sommaire : *Un texte d'Eliott Roosevelt, Sahara, un désert philatélique, Aude Philatélie, Un vendangeur peu ordinaire, Mégotier, un vrai métier, Initiation à la marcophilie (2^e partie), Les assignats, Les nouveautés philatéliques*

Bourse d'échanges mensuelle : dimanche 11 février, 9h/12h
(Halle aux Sports Nicole Abar, Carcassonne)

Atelier Philatelique Jeunesse : samedi 10, 14/15h (Halle aux Sports)



« Le jour de Noël, quand nous eûmes ouvert les cadeaux, je m'approchai de mon père qui était assis à son bureau, occupé à coller soigneusement dans son album des timbres qu'on venait de lui offrir. De tous les cadeaux, les timbres étaient ceux qui lui faisaient le plus plaisir. Je lui dis en plaisantant qu'un jour il pourrait ajouter à sa collection un nouveau timbre, celui des Nations Unies.

« J'y compte bien, Eliott, me répondit-il, et je le ferai peut-être plus tôt que tu ne penses...Je poserai la question à la conférence le mois prochain. Ne penses-tu pas, dit-il en riant, que l'on me soupçonne d'avoir une arrière-pensée de philatéliste... »

Il s'agissait de Noël 1944 à la Maison Blanche, juste avant la conférence de Yalta... (Texte d'Eliott Roosevelt, in « Mon père m'a dit » (1947)

Sahara : un désert philatélique...

De 1884 à 1975, la zone composée des régions de Saguia el Hamra et Rio de Oro, était une colonie de l'Espagne sous le nom de Sahara espagnol. Depuis lors, le statut du Sahara occidental est contesté. En 1975, le Maroc et la Mauritanie ont signé un traité acceptant de partager ce territoire, et de l'annexer partiellement à chacun des deux pays, qui n'est pas internationalement reconnu. La Mauritanie s'est retirée en 1979, après quoi le Maroc a repris l'administration des territoires précédemment occupés par la Mauritanie.



La Marche verte est une grande marche pacifique partie du Maroc le 6 novembre 1975 vers le Sahara espagnol, lancée par le roi marocain Hassan II dans le but de le récupérer, car considéré comme faisant historiquement partie du Sahara marocain. Elle mobilisa environ 350 000 volontaires civils marocains.

Le 27 février 1976, le Front Polisario, au nom du peuple sahraoui et soutenu uniquement par l'Algérie, déclare l'indépendance. La violence entre le Front Polisario et le Maroc a en grande partie cessé en 1991, bien qu'en 2005 l'Intifada pour l'indépendance ait éclaté dans les parties occupées par le Maroc.

Le Sahara Occidental ne se trouve dans aucun catalogue YT, puisque cette région n'est pas reconnue autonome par l'ONU. Ces timbres émis après 1975 par la RASD ne sont pas pris au sérieux par les philatélistes. En effet, le Maroc ne reconnaît pas les timbres émis par la république sahraouie, et le territoire, dans les faits, utilise les timbres marocains. Cependant, le marché philatélique mondial a connu des émissions de timbres de la RASD.

Légalement, les timbres utilisés et ayant cours sur place sont ceux du Maroc, et ceux de la RASD (émis en Pesetas) ne sont pas reconnus par l'Union postale universelle car ce pays n'est toujours pas reconnu comme indépendant, et souverain. En outre, le Maroc considère que le Sahara est l'une de ses provinces, et n'accepte pas ces timbres, tout comme il ne reconnaît pas la république sahraouie.



Ces timbres sont introuvables sur place, d'autant plus que le Maroc proteste depuis des années auprès de l'UPU et l'ONU pour dire et faire attester que le Sahara fait partie intégrante du royaume du Maroc. Par principe, ils n'ont donc pas cours en aucun lieu ou quelque partie du territoire que ce soit. De plus, quand ils sont oblitérés, ils le sont généralement à Dakhla (Ex-Villa Cisneros), mais cette ville est dans une zone contrôlée par le Maroc... Les timbres en usage au Sahara sont les timbres marocains, uniquement.



Par ailleurs, les timbres émis du temps de la colonisation espagnole, avant 1975, sont de bonne facture et recherchés par de nombreux philatélistes thématistes, et souvent, ils se trouvent assez facilement, et à un bon prix.

Les timbres non reconnus de la RSAD se retrouvent souvent dans les lots de marchands de timbres, ou de professionnels de la philatélie. Ces timbres portant l'inscription REPUBLICA SAHARAUI ont été dénoncés comme illégaux par l'administration postale marocaine depuis l'an 2000, lorsqu'elle a découvert pour la première fois qu'ils étaient vendus sur le marché philatélique. Tous ces timbres illégaux ont été produits et distribués sur le marché philatélique par des imprimeurs situés au Royaume-Uni. et l'Europe de l'Est. Il n'y a jamais eu de bureaux de poste en fonction situés dans la région sous le contrôle de la République arabe sahraouie démocratique au moment où les timbres illégaux ont été produits.

Le conseil est : ne les achetez pas. Cependant, ce que vous collectez accidentellement est assez beau pour être suivi. Ou à offrir en cadeau aux plus petits pour leur donner un coup de pouce avec, par exemple, une collection thématique. Mais ce ne seront jamais des timbres. Juste des images...



Info-publicité

Aude Collections, une boutique fort sympathique à Carcassonne

Au 24 Rue Armagnac à Carcassonne, au centre-ville, Evelyne Ramorino vous accueille dans son magasin dédiée à la philatélie et à la numismatique.



Que vous cherchiez un conseil ou une idée de collection, que vous désiriez une estimation de vos timbres ou de vos monnaies, vous y serez aimablement renseignés.

Que vous cherchiez le timbre qui manque dans votre collection, des billets de banque ou autres monnaies, le dernier catalogue Yvert et Tellier ou autre, que vous souhaitez trouver un livre « régional » ou une édition ancienne d'occasion, le plus grand choix vous y attend.

Débutant ou collectionneur avancé, enfant, ado ou plus âgé, le meilleur accueil vous est réservé, sans oublier que la présentation de la carte de l'A.P.N.C. sera prise en considération... (audecollection@laposte.net)

"Un vendangeur pas ordinaire"

De mon enfance ressurgissent parfois des souvenirs d'histoires que me racontaient mes grands-parents.

Parmi elles, il y a celle d'un vendangeur venu travailler à Montlaur chez mon arrière-grand-père Louis Vidal dit "Catet de Vidal".

Un jour, alors qu'ils vendangeaient une vigne située à La Fraissinède, à deux kilomètres du village, un orage a surpris l'équipe. Il n'y avait rien pour se mettre à l'abri.

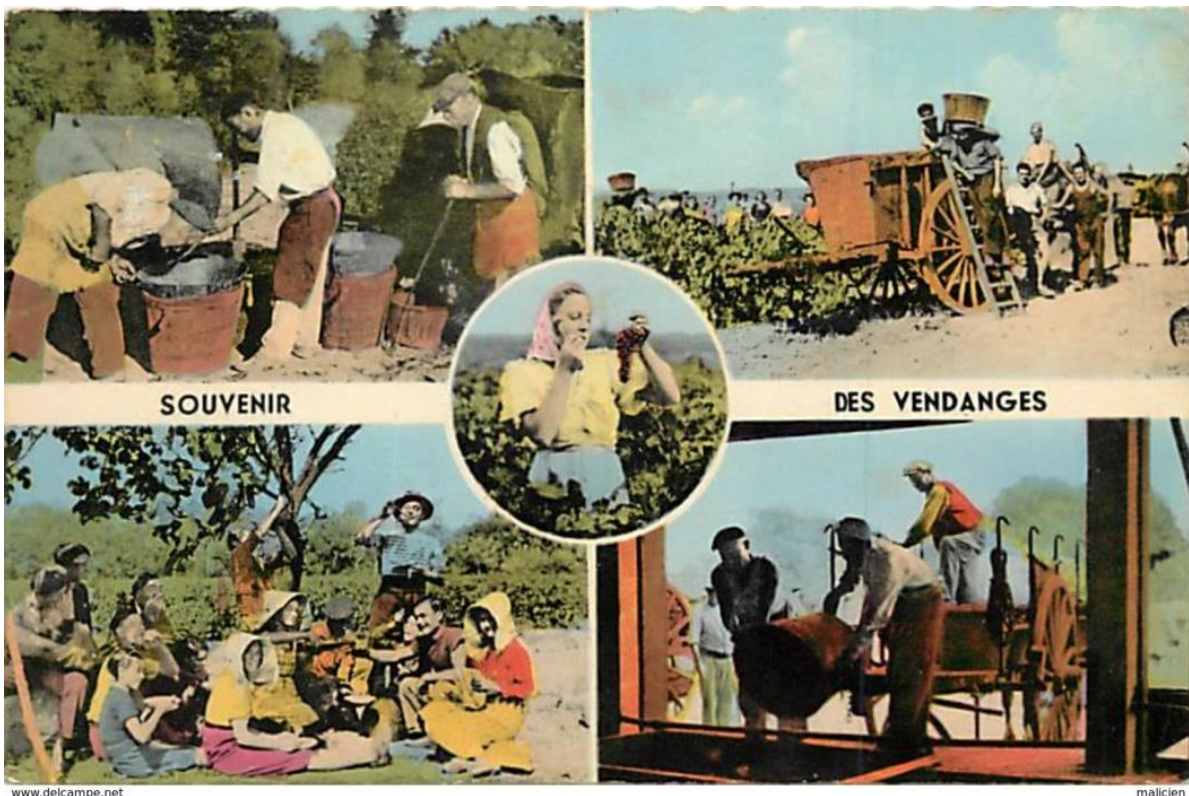
Un vendangeur s'est alors intégralement déshabillé, et a soigneusement rangé ses vêtements dans le coffre qui pendait à l'arrière de la charrette. Il est parti en tenue d'Eve en direction du village avec le reste de la "còla" (équipe de vendangeurs).

Mon arrière-grand-mère ayant précisé que l'on ne pouvait rien distinguer de son anatomie, tant cet homme était poilu "comme une chèvre"

"Chim-boum-boum" tel était le surnom de ce vendangeur venu de Carcassonne où il était connu et réputé pour ses talents de nageur.

Bien des années après, j'ai appris l'histoire de ce fameux "Chim-boum-boum".

C'est le 13 février 1881 qu'est né à Carcassonne Joseph Justo au sein d'une modeste famille d'immigrés Espagnols.



Vivant de petits "services" qu'il rendait à la population. Il s'était clochardisé et dormait souvent dans un abri situé au bord du canal du midi, où les lavandières avaient pour habitude de déposer leur matériel.



Etant un très bon nageur, il avait acquis une bonne réputation auprès de la population Carcassonnaise.



Un jour, le frein d'une charrette chargée de fûts de vin céda au port du canal du Midi, juste avant le transbordement dans une péniche. La charrette avec le cheval attelé tombèrent dans le canal. Chim Boum Boum qui se trouvait à proximité, n'hésita pas un seul instant. Il plongea et après plusieurs essais, réussit à libérer cette pauvre bête qui rejoignit rapidement la berge. Tous les badauds et passants l'acclamèrent.



Il avait pour habitude de plonger dans le canal pour récupérer les pièces que les gens y jetaient.

Il m'a même été rapporté qu'il avait une table gratuite dans les cuisines d'un célèbre restaurant de la ville.

Le 20 août 1944, Chim Boum Boum et vingt autres personnes trouvèrent la mort sous les balles des barbares nazis quai Riquet à Carcassonne. Son corps repose au cimetière Saint Michel où la ville lui a offert une concession à perpétuité.

MÉGOTIER - un vrai métier !

Assez récemment, j'ai lu qu'une municipalité du sud de la France a installé des « mégotiers » à travers la cité pour inciter les fumeurs à ne pas jeter dans le domaine public le reste de la cigarette ou du cigare.

A la suite de cet article paru dans Nice-Matin, j'ai voulu en savoir un peu plus sur ce « petit métier » du début du siècle dernier.

Petits boulots des rues, comme le chiffonnier, ramasser des mégots était un vrai métier. On les surnommait, mégoteux ou mégotier.

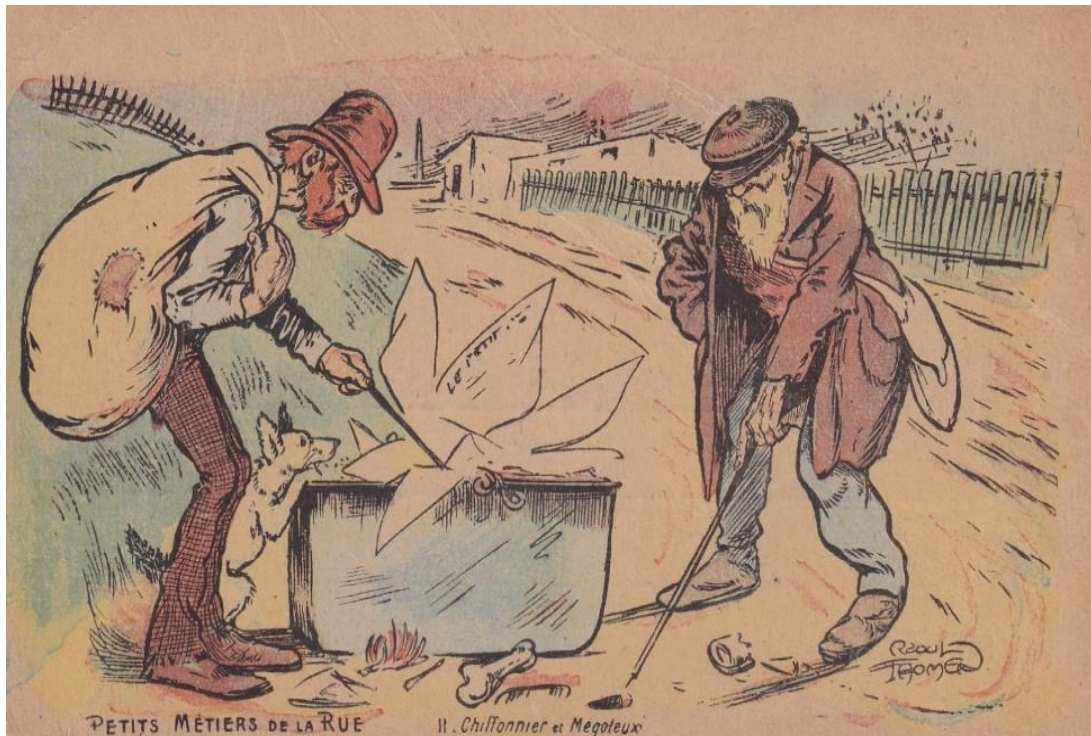
Au début du XXe siècle ces petites activités permettaient une survivance précaire à ceux qui les exerçaient.



Ramasseur de mégots muni d'une hotte et d'une canne ramasse-mégots
Illustration PL Tabac

Ce métier consistait à récupérer les mégots jetés sur les trottoirs et autres lieux publics et à les vendre à d'autres petits artisans, qui les triaient et les revendaient une fois triés,

débarrassés de leur cendre et emballés. L'activité du mégotier s'exerçait à l'aide d'une canne particulière, appelée « canne ramasse-mégots ».



« Le mégotier » est un ramasseur de bouts de cigares (de mégots) qui sillonne les boulevards et les grandes voies, à certaines heures. Il suit le trottoir, les yeux fixés à terre, une canne à la main. Dès qu'il aperçoit un bout de cigare, un restant de cigarette, il le pique avec le petit crochet qui termine sa canne et le fait disparaître dans sa poche.

Au début du siècle dernier, le commerce des mégots était exercé par cent cinquante ou deux cents professionnels, et bien entendu par les clochards.

Dès que sonne l'heure favorable ils se mettent en route, arpentant les voies publiques.

Vers une heure, la Bourse les attire, non pour des opérations financières, les pauvres ! plus simplement pour récolter les « londrès » (anciennement cigare de La Havane, fabriqué à l'origine pour les anglais) à demi consumés que jettent facilement les spéculateurs.

Les cafés leur offrent également de bonnes aubaines à ce moment, et il faut voir avec quelle prestesse ils opèrent sur les terrasses, se glissant avec une souplesse de couleuvre au milieu des tables et des consommateurs.

Leur meilleur moment devant les cafés est l'heure de l'absinthe. Pour peu que le temps soit clément, la récolte est fructueuse.



Scène de rue, ramasseur de mégots en bordure d'une terrasse de café.

Carte à dos divisé de 1907 - Cliché Armand Robert

Editeur ND Photo ou Neurdein éditeur à Paris

Les grands mariages, les portes des théâtres avant la pièce et après les entr'actes, les cafés-concerts, les brasseries, enfin tous les lieux où la foule vient affluer, sont des lieux privilégiés. Ceux qui sont plus entreprenants ou plus protégés s'entendent avec les garçons de salle, qui leur donnent l'autorisation de butiner dans les balayures avant qu'elles ne soient poussées à l'égout ; d'autres reçoivent des garçons de cercle le contenu des cendriers et des crachoirs où les « orphelins » abondent.

Malgré l'abondance des sources, les ramasseurs gagnent péniblement deux francs dans leur journée. Pour cette somme, il leur faut ne pas apporter moins d'un ou deux kilogrammes de bouts au marchand. Dieu sait le nombre de kilomètres parcourus pour réaliser une pareille récolte ! »

Évocation pittoresque d'une activité qui a disparu et fort peu hygiénique, mais qui réapparaît depuis mars 2021 dans la belle ville d'Antibes, d'une manière beaucoup plus adaptée à notre mode de vie.

*Inspiré d'articles sur le net
Photos et images : Collection A Tarbouriech*

Initiation à la marcophilie (2e partie)

LES PRÉMICES D'UNE POSTE AUX PARTICULIERS

Il nous reste maintenant avant de nous attaquer à la marcophilie et à la longue évolution de la poste, de décrire en quelques lignes les différentes étapes qui vont se terminer par un service public structuré.

Au 16^{ème} siècle, les particuliers peuvent utiliser des organismes privés qui se chargent du transport et de la distribution des correspondances. Le prix du transport étant discuté « gré à gré », cela va entraîner de nombreux abus et le pouvoir royal, de plus en plus puissant, va finir par intervenir.

C'est Henri III qui va créer dans les années 1570-1580 un transport du courrier privé avec un tarif précisé à l'avance. Ces messagers « ordinaires », qui vont devenir messagers « royaux », n'ont pas la rapidité des « Chevaucheurs de roi ». Or, ces derniers qui sont censés ne transporter que des dépêches officielles, vont de plus en plus se charger en cachette, moyennant rétribution, du courrier privé.

Henri IV va mettre un terme à cette situation en créant en 1603 le corps des Chevaucheurs de l'Écurie du Roi, puis celui des Courriers. Ces derniers sont chargés de transporter à la fois les dépêches officielles et celles des particuliers.

Fouquet de la Varanne va diriger un « Service de relais » pour les messagers. C'est la naissance de la Poste aux lettres, avec une évolution importante en 1627 avec la mise en place d'un prix fixe pour le transport d'une lettre de ville à ville.

Au 17^{ème} siècle, vont être mis en place deux structures :

- La Poste aux Chevaux pour fournir le matériel nécessaire au transport du courrier et organiser l'exploitation des routes des postes.
- La Poste aux Lettres pour assurer au départ la collecte du courrier, puis son acheminement, et enfin sa distribution.

En 1672, sous l'impulsion de Louvois, la Poste aux Lettres va devenir une source non négligeable pour le roi. Le Surintendant général va fixer les tarifs et faire respecter les règlements imposés par le Roi aux Fermiers généraux. Quant au Fermier général, il signe un contrat au profit des caisses de l'état. En contrepartie, il bénéficiera de l'exploitation des revenus de la poste.

Il va sans dire que le transport des lettres par des porteurs spéciaux ou des laquais étant moins onéreux, les particuliers vont souvent utiliser ce moyen de communication. C'est en comparant les couleurs des différentes encres sur les plis et en connaissant, dans la mesure du possible, les principaux tarifs postaux, que l'on pourra déterminer avec certitude si tel ou tel pli a été transporté par un porteur privé ou par la Poste aux Lettres. D'ailleurs, la mention manuscrite de l'origine de la lettre peut fort bien avoir été apposée par le postier, mais également par l'expéditeur lui-même.

Nous allons en montrer quelques exemples :

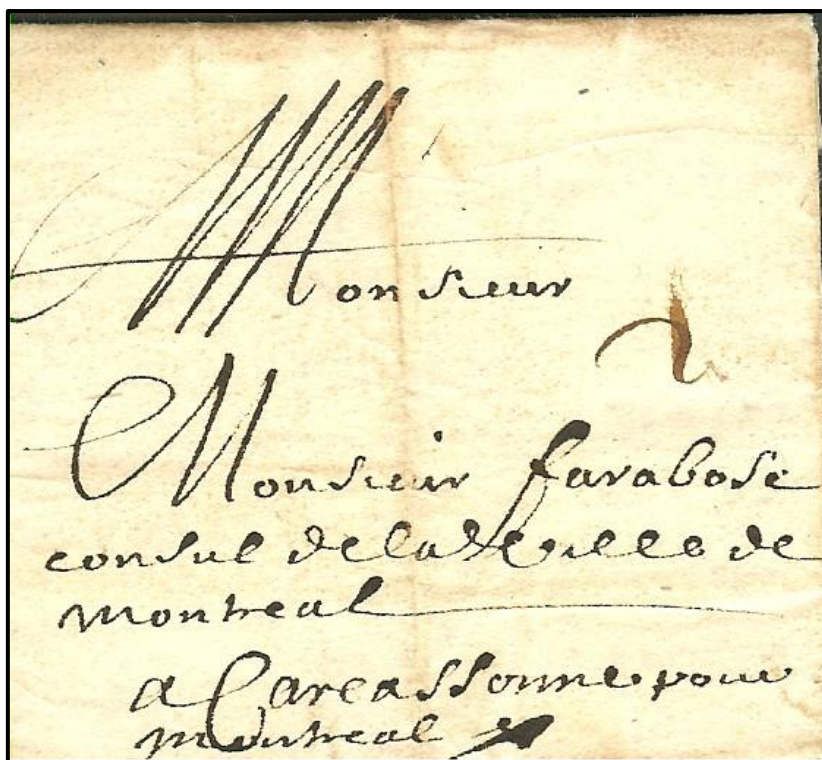


Figure 1 : Lettre de 1679 de Carcassonne adressée au Consul (Maire) de Montréal de l'Aude.

L'encre utilisée pour « Monsieur », l'adresse et la mention « a Carcassonne pour Montréal » est la même. C'est donc l'écriture de l'expéditeur et l'encre utilisée est noire.

L'encre utilisée pour inscrire la taxe « 2 » est différente, plus claire. De plus, elle correspond à une taxe de 2 sous pour une lettre simple jusqu'à 25 lieues de distance au tarif du 1^{er} mai 1676.

CONCLUSION : Lettre transportée par les services de la Poste aux Lettres.

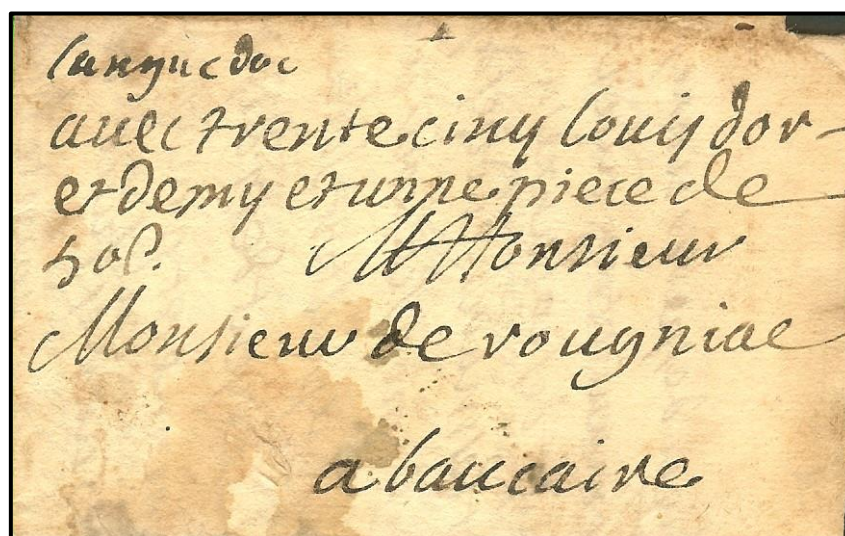


Figure 2 : Lettre de 1672 de Carcassonne pour Beaucaire sans taxe, mais avec la mention « languedoc » à l'encre noire.

Cette lettre a certainement été transportée par un « messenger » privé qui devait marquer avec une encre noire la région de destination. Cette encre est différente de celle utilisée par ailleurs.

Ce courrier est transporté « avec trente louis d'or et demy et une pièce de 50 sous ». Si les louis d'or sont pour le destinataire de cette lettre, les 50 sous doivent être destinés à couvrir les frais du porteur. Cette somme est assez conséquente, mais ce n'est pas tous les jours qu'on envoie 35 louis !

PREMIÈRE PÉRIODE

A. La « Poste aux lettres » (1643).

Le service de la Poste aux lettres va utiliser un personnel qualifié.

En haut de l'échelle, le **Maître des Courriers** achète au Surintendant Général des Postes un droit d'exploitation postale qui va couvrir une région précise. Seul maître dans son bureau, il embauche et rétribue le personnel dont il a besoin. Le Maître des Courriers est le seul responsable du bon fonctionnement de son secteur.

Fin 1672, le Maître des Courriers sera remplacé par un **Directeur** qui sera subordonné de l'administration postale.

Des **commis** vont être à la disposition d'un bureau déterminé pour exercer des tâches multiples sous l'autorité du Directeur.

Les **courriers** vont être chargés de transmettre les dépêches d'un bureau à un l'autre. Ils parcourent de longues distances à cheval, de relais en relais. Des chevaux frais sont à leur disposition en permanence et ils sont prioritaires sur les routes qu'ils utilisent.

Les **piétons** transportent à pied les correspondances sur un trajet précis. Après 1830 et la création du service rural, le piéton sera remplacé par le **facteur rural**. Ce dernier sera chargé de la distribution du courrier, mais également de récupérer dans les boîtes disposées sur son chemin le courrier déposé par les expéditeurs et le ramener au bureau de poste dont il dépend. Dans le cas de la création d'une poste urbaine, il va collecter et distribuer le courrier circulant dans une même ville et sa banlieue.

Le **commis-distributeur** assurera la gestion d'un bureau de distribution et l'**entreposeur** sera le gardien d'un « entrepôt ».

Tout ce beau petit monde va faire fonctionner la « Poste aux lettres » plusieurs décennies. La période révolutionnaire ne va pas modifier de manière importante le système. Nous allons à présent préciser les différents types de bureaux, en nous limitant volontairement aux bureaux fixes situés à l'intérieur du territoire français.

Les différents types d'établissements postaux :

- **Le bureau de poste.**

C'est le **bureau de direction** proprement dit.

Il est dit bureau « **simple** » s'il est géré par le directeur, mais sans contrôleur. Il peut se faire assister par des aides qu'il choisit lui-même et qu'il rétribue avec ses propres deniers. Le bureau est dit « **composé** » si un contrôleur est rajouté à l'équipe.

Le bureau de direction peut effectuer toutes les opérations postales. C'est lui seul qui reçoit au guichet les envois qui doivent être affranchis et payés par l'expéditeur, mais également le courrier en franchise. C'est ce bureau qui assure la distribution du courrier. Il va de plus gérer les bureaux de distribution qui lui sont rattachés.

Si le premier bureau est créé à Paris en 1576, ils seront 769 en 1703, plus de 1300 à la Révolution et 2599 le 1^{er} janvier 1849.

Les **bureaux de déboursés** et les **bureaux de passe** sont des bureaux composés, car soumis à la compétence d'un contrôleur. Leur utilisation sera précisée ultérieurement. A la Révolution, des **bureaux spéciaux** seront réservés à certaines catégories de personnes (ex. bureau du Sénat, bureau des Consuls, bureau de la Chambre des Députés, etc.)

- **Le bureau de distribution.**

C'est un établissement secondaire qui relève d'un bureau de direction. Jusqu'en 1819, il ne va servir qu'à la collecte du courrier pour le transmettre à son bureau de tutelle, puis à la distribution du courrier qu'il reçoit de ce même bureau. A partir de 1819, il pourra « timbrer » le courrier et, en 1830, assurer la taxation dans le cadre du service rural. En 1835, il pourra gérer la recommandation des lettres et, quelques années plus tard, les lettres chargées.

Dans tous les cas, le bureau de distribution ne peut correspondre qu'avec le seul bureau de direction auquel il est rattaché. Nous verrons plus tard quelques exceptions à cette règle, ou par commodité, ou quand le courrier peut parvenir plus rapidement à son destinataire.

A la Révolution, on dénombre plus de 300 bureaux de distribution. Ce chiffre va passer à 989 au 1^{er} janvier 1849.

- **L'entrepôt.**

Il est chargé de recevoir les dépêches déposées par les courriers et les transmettre à des bureaux situés hors du trajet de ce dernier, et de transmettre aux courriers les plis provenant de ces mêmes bureaux de poste. Les premiers bureaux-entrepôts sont créés au début du XVIII^{ème} siècle.

(à suivre)

Les assignats (suite 11)

Dépréciation et fin de l'assignat (1/3)

La valeur des assignats mis en circulation qui n'aurait pas du dépasser celle de biens nationaux en vente, soit environ 5 à 6 milliards de livres, a dépassé en fait les 45 milliards auxquels s'ajoutent environ 20 milliards de faux. Ce total est à diminuer des 20 à 25 milliards détruits.

Comme il y avait en circulation plus de monnaie pour la même quantité de marchandises, il fallait pour se procurer la seconde, donner davantage de la première.

Moins les billets ont de la valeur, plus il en faut, et plus on en imprime, plus ils baissent et chaque dépréciation nécessite une nouvelle émission.

Comment attribuer une valeur stable à un papier monnaie qui multiplie sans fin les émissions.

De millions en milliards la république s'enfonçe dans la faillite.

Début 1792 à cause de la dépréciation de l'assignat on constate que le soldat devient indiscipliné, plusieurs dizaines de milliers d'hommes, officiers et soldats désertent ou émigrent à l'étranger ce qui oblige l'État à augmenter la solde des militaires, puis à les payer en numéraire en territoire étranger.

Jusqu'à la fin de 1792, l'assignat subit des pertes qui restent dans les limites du gérable, quelques victoires militaires font encore fluctuer favorablement son cours. Par contre l'année 1793 qui est celle de la mort de Louis XVI, de l'insurrection vendéenne, (pages 55 et 56) de la rébellion des villes du sud, de celle Lyon (page 57) de l'imposition de l'assignat comme seule monnaie officielle, de la loi du maximum, cette année-là marque le début d'une dévaluation sans fin (pages 37, 38), même des victoires militaires n'auront plus aucun effet positif sur son cours.

La dépréciation de l'assignat incitera le détenteur à s'en débarrasser le plus rapidement possible ce qui accélérera la dévaluation ainsi que la vente des biens nationaux pour le plus grand profit du spéculateur.

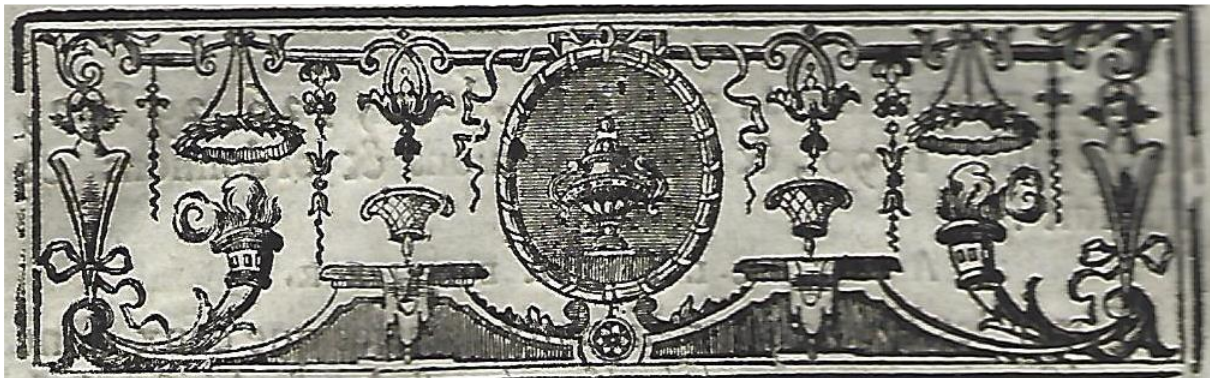
Le fermier continue de payer sa ferme sur douze ans avec un assignat qui se dévalue d'année en année, par contre il vend ses produits aux nouveaux prix, et l'insuffisance des marchandises offertes à la vente lui permet même d'obtenir des prix bien supérieurs à la dévaluation monétaire

Devant la perte de confiance du citoyen envers l'assignat qui ne cesse d'être dévalué, toutes les mesures possibles sont prises pour en soutenir la valeur :

- Instauration du cours forcé (ce qui provoqua la disparition totale du numéraire).
- Interdiction de négocier et d'exporter des monnaies métalliques.
- Peine de mort pour toute personne qui refuse le paiement en assignat.
- Fermeture de la Bourse.
- Tous les contrats d'état ainsi que ceux privés seront établis en assignats.
- Confiscation de l'or et de l'argent, avec récompense égale au 1/20^{ème} du montant de la découverte au dénonciateur, payable en assignats.
- Loi du maximum de 1793.

Un décret d'avril 1793 précise que les personnes qui refusent l'assignat parce qu'il ne porte pas l'effigie royale, seront condamnées à six ans de fers et la peine capitale en cas de récidive. L'application de toutes ces mesures ne changeront rien à sa dépréciation continue qui variait selon les provinces, dépréciation plus forte dans les départements frontières.

Les agioteurs faisaient courir le bruit que les émissions atteindraient les 80 milliards.



La loi du « maximum » de 1793 dont le but était de maîtriser l'inflation des prix fut un échec total. Cette loi qui fixait le prix maximum plafond au dessus duquel il était interdit de vendre toute marchandise nécessaire à la vie courante a provoqué leur raréfaction et leur renchérissement. Début 1795, la convention qui décide de l'émission de 30 milliards d'assignats va tripler la masse monétaire en cours ce qui va provoquer une inflation incontrôlable.

La conquête spatiale ... Le rideau de la fin ?

Le programme Apollo 11 a marqué le début d'une détente dans la course à l'espace entre les États-Unis et l'Union Soviétique. Les budgets énormes consacrés à la conquête lunaire ne pouvaient plus être maintenus. Les objectifs des agences spatiales étaient désormais de préparer une présence spatiale durable, de réduire les coûts et de maîtriser les séjours prolongés dans l'espace.

Les Soviétiques avaient déjà changé d'objectif avant les États-Unis. Leur mission Soyouz 9, lancée le 1er juin 1970, est restée en orbite pendant 19 jours, établissant un record de durée de vie dans l'espace.

Aux États-Unis, la NASA a adopté une approche pragmatique. Le programme de la navette spatiale a été lancé, tandis que les missions Apollo 18, 19 et 20 ont été annulées. Les fusées Saturn restantes sont utilisées pour le programme de la station spatiale Skylab.

Skylab était à l'origine un projet américain de grande station spatiale, mais en raison des restrictions budgétaires, une partie du matériel des missions Apollo annulées a été réutilisée pour construire la station. Skylab, d'une masse de 100 tonnes et mesurant 24,6 mètres de long sur 6,6 mètres de diamètre, comportait des équipements scientifiques. Lancée le 14 mai 1973, la mise en orbite de Skylab a connu des problèmes, avec la perte d'un bouclier thermique et d'un panneau solaire.



Station Skylab

3 équipages se succèdent, Pete Conrad, Paul J. Weitz et Joseph Kerwin pour la mission Skylab 2, Alan Bean, Jack Lousma et Owen Garrot pour la mission Skylab 3, enfin l'équipage de la mission Skylab 4 est composé de Gerald Carr, William Pogue et Edward Gilson.

Les Soviétiques ont continué à envoyer des stations spatiales en orbite, repoussant les limites de la durée de vie dans l'espace. Saliout 1, lancée le 19 avril 1970, a été la première station spatiale en orbite.

D'autres stations, telles que Saliout 2, Saliout 3, Saliout 4, Saliout 5, Saliout 6 et Saliout 7, ont été lancées par la suite. Ces stations, tant civiles que militaires, ont permis aux cosmonautes de réaliser des séjours prolongés dans l'espace, de mener des expériences scientifiques et même d'accueillir des astronautes internationaux.



Vaisseau Saliout 1

Soyouz 11 est en juin 1971 la seconde mission spatiale à s'amarrer à la toute première station spatiale, Saliout 1, mais son équipage est le premier à l'occuper, deux mois après l'échec de Soyouz 10.

Cependant, après y avoir séjourné pendant 24 jours (record de durée d'un vol spatial), les trois cosmonautes connaissent une fin tragique au moment de regagner la Terre : leur capsule se dépressurise, ce qui provoque leur décès.



Mission Soyouz 11



Timbre Soyouz 12

Le vol spatial **Soyouz 13** s'est déroulé du 18 au 26 décembre 1973.



Timbre Soyouz 13



Timbre Soyouz 14

Soyouz 14 est un vol du programme spatial de l'Union soviétique lancé le 3 juillet 1974.

Le vaisseau est utilisé pour conduire l'équipage vers la station Saliout 3, lancée une semaine plus tôt, où il séjourne deux semaines.

On apprendra des années plus tard que les objectifs principaux du vol étaient d'ordre militaire.

Soyouz 15 est un vol du programme spatial de l'Union soviétique lancé le 26 août 1974.

Le vaisseau est utilisé pour conduire l'équipage vers la station Saliout 3, lancée en juin, mais la mission est un échec, le pilote ne parvenant pas à amarrer son vaisseau à la station.



Timbre Soyouz 15



Timbre Soyouz 16

Soyouz 16 est une mission spatiale lancée le 2 décembre 1974 du cosmodrome de Baïkonour.

Elle vise à tester la version spécialement modifiée du Soyouz dans la perspective du vol Apollo-Soyouz qui doit se dérouler l'année suivante.

Soyouz 17 est une mission du programme spatial de l'Union soviétique qui s'est déroulée du 11 janvier au 10 février 1975.

Il s'agit de la première des deux missions longue durée du programme Saliout 4, qui établit un record de 29 jours dans l'espace.



Timbre Soyouz 17

Soyouz 18 est un vol du programme spatial de l'Union soviétique lancé le 24 mai 1975.



Timbre Soyouz 18

La mission occupe la station Saliout 4 et est prolongée pour durer 63 jours. Ainsi, Soyouz 18 reste en orbite au moment où a lieu la mission **Soyouz 19**, participante au programme Apollo-Soyouz.

De ce fait, quatre soviétiques et trois américains se retrouvent simultanément dans l'Espace.

En 1975, un projet conjoint entre les États-Unis et l'Union soviétique a abouti à la mission Apollo-Soyouz Test Project (ASTP), au cours de laquelle les vaisseaux Apollo et Soyouz se sont amarrés dans l'espace, permettant aux équipages des deux nations de se rencontrer.



Etats Unis 1975



Pologne 1975



Haute Volta 1975 - Poste aérienne
Mission Américano Soviétique



Laos 1985
Equipage US : Slayton /
Stafford
Brand



Vietnam 1986
Equipage de la mission ASTP



Laos 1985
Equipage URSS : Leonov /
Kubosov

Ainsi, malgré une compétition teintée de considérations militaires entre les deux pays, des projets de coopération ont également vu le jour, marquant une étape importante dans la conquête spatiales qui se tourne maintenant vers l'exploration spatiale.

Les nouveautés philatéliques de février

9 février



Carnet timbre auto adhésif « animaux en couleurs »



Bloc feuillet « Fleur tropicale »

23 février



Michel Legrand, émis également en mini feuille de 15 timbres

27 février



Série jeunesse « Pokémon Pikachu », émis également en mini feuille de 15 timbres